

7 bis, allée de l'île Gloriette
44093 Nantes Cedex 1

T. 02 40 08 70 20
F. 02 40 08 70 25
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE DU PÔLE
Sophie Douté

**DECISION PPERF N°10 056/2016
FIXANT LES TARIFS DE LOCATION DES SALLES DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT AUX
SOINS D'URGENCE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017**

PILOTAGE ACTIVITÉ-RESSOURCES
ET CONTRACTUALISATION INTERNE
Sophie Douté
DIRECTRICE

Vu l'article L6143.7 de la loi 2015-990 du 6 août 2015, les tarifs de location des salles du Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence sont fixés à compter du 1^{er} janvier 2017 comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

AFFAIRES FINANCIÈRES
Ronan Guiheneuf
DIRECTEUR

**Tarifs salles du C.E.S.U.
(Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence)
applicables au 1^{er} janvier 2017**

RECETTES ET DOSSIER PATIENT
Cécile Biette
DIRECTRICE

Référence des salles	Nombre de places	Tarifs 2017 (par jour)
Salle Erdre (*)	25 places	171 €
Salle Sèvre (*)	25 places	171 €
Salle Loire (*)	50 places	224 €
Salle de TP 1	15 places	160 €
Salle de TP 2	15 places	160 €
Salle de TP 3	15 places	160 €
Salle de TP 4	15 places	150 €

CELLULE CONTRÔLE INTERNE
COMPTABLE ET FINANCIER
Anne Passelande
RESPONSABLE

(*) : les salles sont équipées d'un vidéoprojecteur et d'un PC.

Fait à Nantes, le 12 DEC. 2016

Ronan GUIHENEUF
Directeur des Affaires Financières
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficiency
et des Ressources Financières